

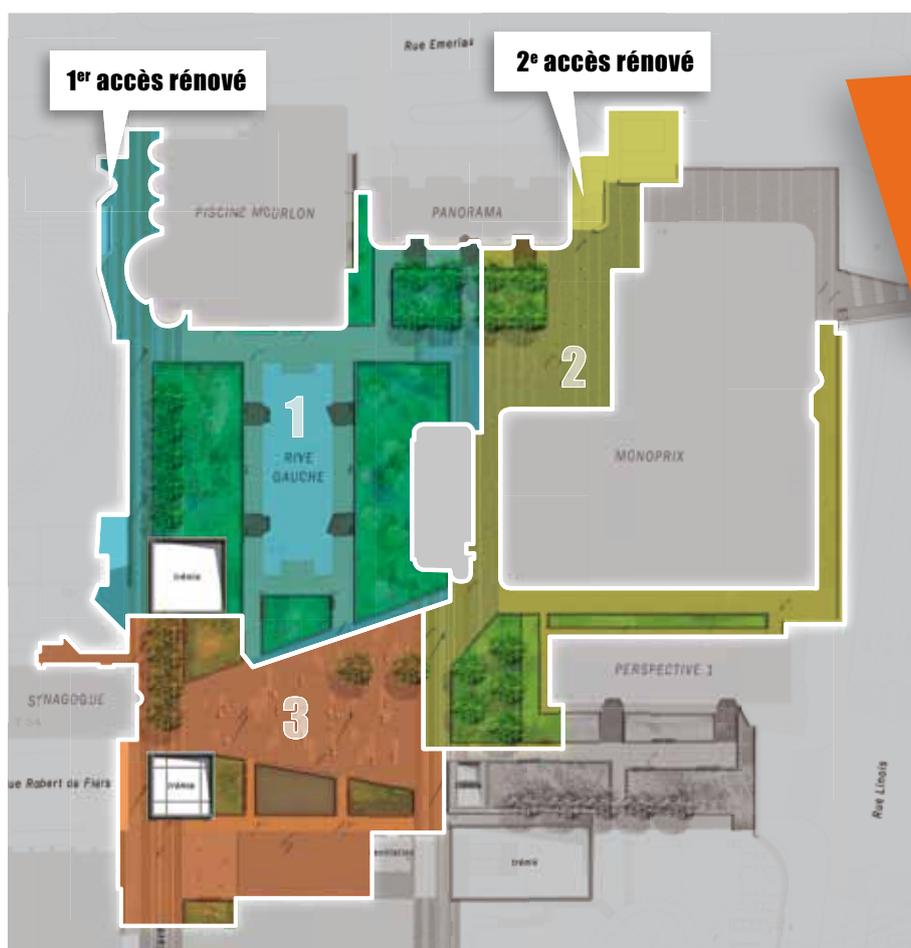
LA RÉNOVATION DES ÎLOTS CENTAURE ET VERSEAU : RAPPEL DU PROJET

Le plan programme de rénovation de la dalle sur les îlots Centaure et Verseau prévoit :

- la réfection de l'étanchéité de la dalle,
- la création de jardins,
- la création d'une vaste place centrale, d'aires de jeux et l'aménagement d'un bassin miroir,
- la modernisation de l'éclairage,
- la refonte des accès et cheminements et de leur revêtement.

Une réunion de présentation du déroulement du chantier, en présence du groupement d'entreprises LINEA BTP, RAZEL et ESPACE DECO, s'est déroulée le 2 février avec les présidents de tours, les associations du quartier et les responsables des sociétés implantées dans le secteur.

LE PHASAGE DES TRAVAUX



Les travaux se dérouleront en 3 phases. Ils débutent au premier trimestre 2012 pour s'achever à l'été 2013.

Phase 1

début 2012
à été 2012

Phase 2

printemps 2012
à hiver 2012-2013

Phase 3

été 2012
à été 2013



Plusieurs espaces sont créés dans le cadre de la rénovation des îlots Centaure et Verseau : une place centrale, un bassin miroir, ainsi que des jardins aux ambiances différentes : des jardins sur rue au pied de la tour Rive gauche, un jardin d'ombre et une place jardin au pied de la Tour Panorama et du Monoprix.

LA PLACE CENTRALE

Elle constituera un élément de repère et un point de centralité à l'échelle de la dalle. Dotée de bancs, elle se présente comme un lieu d'échanges et de rencontres, bordé de jardins. Le matériau de revêtement en asphalte grenailé de teinte grise sera animé d'un calepinage de dalle granit.



LA SEMPARISEINE S'EMPLOIE À LIMITER LES NUISANCES

Bruit : les horaires de chantier seront limités à la journée (de 7h30 à 18h, les démolitions ne commençant pas avant 8h). Aucune intervention n'est programmée le week-end ou les jours fériés. Pour les travaux de démolition, par nature les plus susceptibles de créer une gêne sonore, il est prévu d'utiliser, chaque fois que cela est possible, des techniques de démolition adaptées. Ainsi, l'arrachage du carrelage et du mortier sera fait à l'aide d'une mini-pelle, engin moins bruyant que le marteau piqueur ; la démolition des jardinières se fera par croquage (moins bruyant que l'utilisation du brise-roche hydraulique [BRH] ou le sciage). Lors de l'abattage des arbres, les bûches seront broyées dans la rue, en contrebas, afin de ne pas créer de trop grandes nuisances sur la dalle.

Poussière : pour atténuer les émissions de poussière, une brumisation des supports sera réalisée. De plus, des protections ponctuelles pourront être mises en place si nécessaire sur les ouvrages existants afin d'éviter les dépôts.

Sécurité : les cheminements dédiés à la circulation des engins seront délimités et isolés des cheminements piétons. Les traversées seront repérées soigneusement, sous le contrôle du Coordinateur de sécurité.

Circulation : la base vie de chantier sera installée place de Brazzaville. Seules les zones de stockage (matériaux et déchets) et de livraison seront situées rue Gaston de Caillavet. Pour la circulation des camions, un homme trafic sera prévu entre la zone de stockage et la zone du monte-charge pour assurer la sécurité des personnes sortant de la tour Rive gauche.

Accès aux bâtiments : les accès seront préservés et des solutions provisoires de type passerelles mises en œuvre si besoin.

L'aménagement de la dalle devant la tour Perspective 1 sera réalisé concomitamment à la fin des travaux du centre commercial lorsque les emprises seront libérées.

La SemPariSeine œuvre pour l'insertion sociale

Le marché de travaux comporte une clause d'insertion qui exige de l'entreprise qu'elle réalise 7 % des heures travaillées avec du personnel en insertion.



Contact :

01 44 88 84 00

parisfrontdeseine@sempariseine.fr

www.parisfrontdeseine.fr